



— ADDITIF N°01

PORTANT REPORT DE LA DATE DE REMISE ET OUVERTURE DES OFFRES DE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01/AONO/SPE/CIPM/2024 DU 29 JANVIER 2024 POUR LA SOUSCRITION D'UNE POLICE D'ASSURANCE MALADIE EN FAVEUR DU PERSONNEL DE LA SOCIETE DE PRESSE ET D'EDITIONS DU CAMEROUN (SOPECAM).

Le Directeur Général de la Société de Presse et d'Éditions du Cameroun communique :

Les soumissionnaires intéressés l'appel d'offres national ouvert n°01/AONO/SPE/CIPM/DG/2024 du 29 janvier 2024 pour la souscription d'une police d'assurance maladie en faveur du personnel de la SOPECAM, sont informés des modifications ci-après :

Au lieu de	Lire plutôt
ARTICLE 3 : DÉFINITIONS ET ATTRIBUTIONS <ul style="list-style-type: none"> - Le Maître d'ouvrage est le Directeur Général de la SOPECAM ; il est chargé de l'ordonnancement des paiements et de la liquidation des dépenses. Il signe le Marché et les avenants éventuels ; - Le Chef Service du Marché est le Directeur de l'Administration et des Finances de la SOPECAM. Il assiste le Maître d'Ouvrage de manière générale sur les plans administratif, financier et technique aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et de la réception des prestations, objets du Marché ; - L'Ingénieur du Marché est le Chef de Division de l'Administration Générale et des Ressources humaines de la SOPECAM il est responsable du suivi technique et financier, il apprécie, décide et donne toutes les instructions n'entraînant aucune incidence financière. Il rend compte au chef de Service du Marché. 	ARTICLE 3 : DÉFINITIONS ET ATTRIBUTIONS <ul style="list-style-type: none"> - Le Maître d'ouvrage est le Directeur Général de la SOPECAM ; il est chargé de l'ordonnancement des paiements et de la liquidation des dépenses. Il signe le Marché et les avenants éventuels ; - Le Chef Service du Marché est le Directeur de l'Administration et des Finances de la SOPECAM. Il assiste le Maître d'Ouvrage de manière générale sur les plans administratif, financier et technique aux stades de la définition, de l'élaboration, de l'exécution et de la réception des prestations, objets du Marché ; - L'Ingénieur du Marché est le Chef de Division de la Stratégie et du Développement de la SOPECAM il est responsable du suivi technique et financier, il apprécie, décide et donne toutes les instructions n'entraînant aucune incidence financière. Il rend compte au chef de Service du Marché.
Article 25.1 : Composition de la Commission de suivi et de recette technique La Commission de suivi et de recette sera composée de : <ul style="list-style-type: none"> Président : Le Maître d'Ouvrage ou son représentant Membres : <ul style="list-style-type: none"> — Le Chef de Service du marché ; — L'Ingénieur du marché ; — Le chef service des ressources humaines ; — Le cocontractant ou son représentant dûment mandaté ; Rapporteur : <ul style="list-style-type: none"> — Le Chef de Service des Affaires Juridiques et de l'Action sociale 	Article 25.1 : Composition de la Commission de suivi et de recette technique La Commission de suivi et de recette sera composée de : <ul style="list-style-type: none"> Président : Le Maître d'Ouvrage ou son représentant Membres : <ul style="list-style-type: none"> — Le Chef de Service du marché ; — L'Ingénieur du marché ; — Le chef service des ressources humaines ; — Le cocontractant ou son représentant dûment mandaté ; Rapporteur : <ul style="list-style-type: none"> — Le Chef de Service des Marchés de la SOPECAM

La date de remise des offres initialement prévue le 13 février 2024 à 12 heures est reportée au 20 février 2024 à la même heure. L'ouverture des plis suivra une heure plus tard.

Le reste sans changement.

Fait à Yaoundé, le

Ampliations

-ARMP

-CIPM

AGENCES REGIONALES